

Communiqué de presse

Sujet	Lancement d'une initiative populaire à Lausanne « 7 à 5: Pour une municipalité lausannoise plus efficace »
Contact	Benjamin Leroy-Beaulieu, 078 606 23 65 Jacques-André Haury, 079 704 29 35
Internet	vd@vertliberaux.ch , www.vd.vertliberaux.ch
Date	18 janvier 2010



Municipalité efficace

La Ville de Lausanne s'enfoncé année après année dans l'endettement. Avec une dette de 2,4 milliards, elle est contrainte de dépenser chaque jour CHF 200'000 d'intérêts. Cet état de fait est incompatible avec un développement durable. Afin de rendre l'administration plus efficace et donc moins chère, le comité d'initiative propose de réduire le nombre de municipaux de 7 à 5, entraînant ainsi une réorganisation complète de l'administration.

La Ville de Lausanne s'enfoncé année après année dans l'endettement. Avec une dette de 2,4 milliards, elle est contrainte de dépenser chaque jour CHF 200'000 d'intérêts.

En 10 ans, les charges de fonctionnement se sont accrues de 22%, et les charges des ressources humaines de 25%. Ces dépenses croissantes correspondent en bonne partie à une politique de ressources humaines mal gérée, s'exprimant par une augmentation constante et non maîtrisée des postes de travail. En 10 ans, la Ville de Lausanne a augmenté de plus de 1000 collaborateurs et de 545 EPT, pour un montant supplémentaire (en CHF, montant 2001 indexé à 2010) de CHF 110'416'000.

A moins d'envisager une hausse massive de l'impôt ou une baisse des salaires et des prestations à la population, elle n'en sortira qu'au prix d'une réorganisation majeure de tout son appareil politico-administratif. Seule une initiative populaire est à même de contraindre les autorités lausannoises à cette démarche en profondeur.

Réduire la Municipalité de 7 à 5 représente une révolution dans l'organisation de l'administration lausannoise. Plus restreinte, la Municipalité sera contrainte de réorganiser et d'optimiser son administration.

Une municipalité plus restreinte amènera une réduction sensible des charges et des améliorations importantes dans le fonctionnement général de la Ville de Lausanne. A terme, les avantages seront les suivants :

- Une économie, après cinq ans, de plus de 100 millions de francs par an.
- Une plus grande cohésion entre les magistrats la Ville, contraints de gouverner et superviser au lieu d'administrer. Tel est le rôle des autorités politiques.
- Une diminution des effectifs des employés de la Ville sans licenciement.
- Une inversion de la spirale infernale de l'endettement, lequel est incompatible avec le développement durable d'une collectivité publique

Plus d'information sur www.7a5.ch